CONSTRUCTION D'UN CIMETIERE COMMUNAL
Parcelle AM 94 – Avenue Christophe COLOMB à Saint-Laurent du Maroni

1) Contexte

L'unique cimetière de Saint-Laurent du Maroni est situé à la lisière de la ville, à l'angle des avenues Joseph SYMPHORIEN et Gaston MONNERVILLE, sur la parcelle cadastrée AE 272 d'une surface de 31100 m².

Dans son rapport de synthèse du 14 février 2020, le cabinet GEOSIGN, missionné par l'EPFAG dans le cadre du Plan Programme de Saint-Laurent du Maroni, a estimé que :

- L'ensemble funéraire comprend environ 3400 tombes occupées,
- 300 emplacements étaient encore disponibles au 14 février 2020,
- La prévision de saturation du cimetière à 2021 a été atteinte en 2022, après l'épidémie de Covid-19.

Néanmoins, en tenant compte de la situation épidémiologique due à la Covid-19, le cimetière de Saint-Laurent du Maroni, le nombre de places disponibles estimées dans le rapport du Cabinet GEOSIGN à fortement chuté.

Lors du diagnostic du Cabinet GEOSIGN, le recensement effectué par l'INSEE évaluait la population à Saint-Laurent du Maroni à 13 799 habitants en 2016, population qui s'est multipliée par un facteur de près de 9 en 50 ans (accélération notable entre 1990 et 2006, due à l'addition des soldes naturels et migratoires).

La croissance de la population de Saint-Laurent du Maroni est estimée à :

- 52 000 habitants à l'horizon 2030
- 58 000 habitants à l'horizon 2040.

Le recensement de la population en 2021 donne une population de 50.250 habitants, et une courbe des décès en augmentation, de 2020 à 2023.

POP T3 - Population par sexe et âge en 2021

Âge	Hommes	%	Femmes	%
Ensemble	**24 413**	**100,0**	**25 837**	**100,0**
0 à 14 ans	10 607	43,4	10 261	39,7
15 à 29 ans	6 025	24,7	6 603	25,6
30 à 44 ans	3 909	16,0	4 727	18,3
45 à 59 ans	2 696	11,0	2 931	11,3
60 à 74 ans	963	3,9	1 054	4,1
75 à 89 ans	207	0,8	239	0,9
90 ans ou plus	6	0,0	22	0,1
0 à 19 ans	13 450	55,1	13 041	50,5
20 à 64 ans	10 251	42,0	12 035	46,6
65 ans ou plus	712	2,9	761	2,9

Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Une population en constante augmentation, passant du simple au double de 1982 à 1992, pour atteindre une densité moyenne de 10,4 habitants par kilomètre carré en 2021. (Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2010 au RP2021 exploitations principales)

RFD G1 - Naissances et décès domiciliés

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Décès domiciliés	119	132	143	154	140	157	157	217	195	218
Naissances domiciliées	1 785	1 812	1 927	2 164	2 169	2 376	2 322	2 590	2 498	2 568

Source : Insee, statistiques de l'état civil en géographie au 01/01/2024.

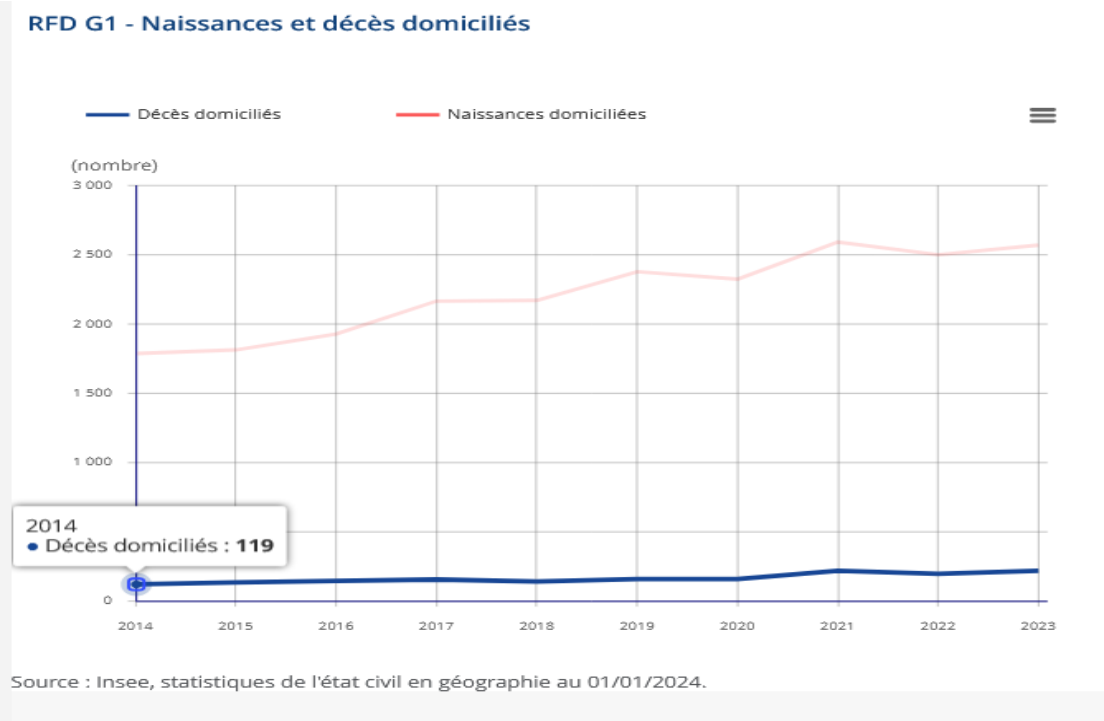

Au 31 décembre 2024, les chiffres recensés par les services municipaux sont :

- Nombre de naissances domiciliés : 3080
- Nombre de décès domiciliés : 217

2) Situation actuelle

Au 31 mars 2025, il ne reste que 20 emplacements disponibles sur l'extension réalisée avenue Joseph SYMPHORIEN, et le cimetière actuel ne pourra plus répondre aux besoins de la commune d'ici à juin 2025.

Afin d'assurer la continuité de ce service public, l'aménagement d'un nouveau cimetière est nécessaire.

Une étude diagnostique, menée par l'Etablissement Public Foncier d'Aménagement de la Guyane (EPFAG), a tout d'abord ciblé 3 secteurs, et un seul d'entre eux s'est avéré disponible en termes de foncier.

Situé sur l'avenue Paul CASTAING (parcelle AK 53), en bordure de la crique des Vampires, l'Autorité Environnementale a demandé la réalisation d'une étude d'impact globale au regard de la proximité de la crique. Les délais de réalisation et d'instruction de cette étude n'étant pas compatible avec les délais impartis par la saturation du cimetière actuel, un nouveau site a été étudié en parallèle.

3) Localisation nouveau cimetière communal

La parcelle retenue pour la construction du nouveau cimetière communal est située au Sud du territoire communal, sur l'avenue Christophe COLOMB (parcelle AM 94), sur la gauche de la voirie qui mène au Camp du RSMA à Saint-Jean du Maroni.

Ce site a été retenu au regard de l'absence d'impact environnemental, le terrain étant déjà défriché en grande partie, et situé hors zone d'aléa du PPRI.

Ce terrain s'avère également facilement aménageable au regard de son relief relativement plat et de sa proximité immédiate avec l'avenue Christophe COLOMB.

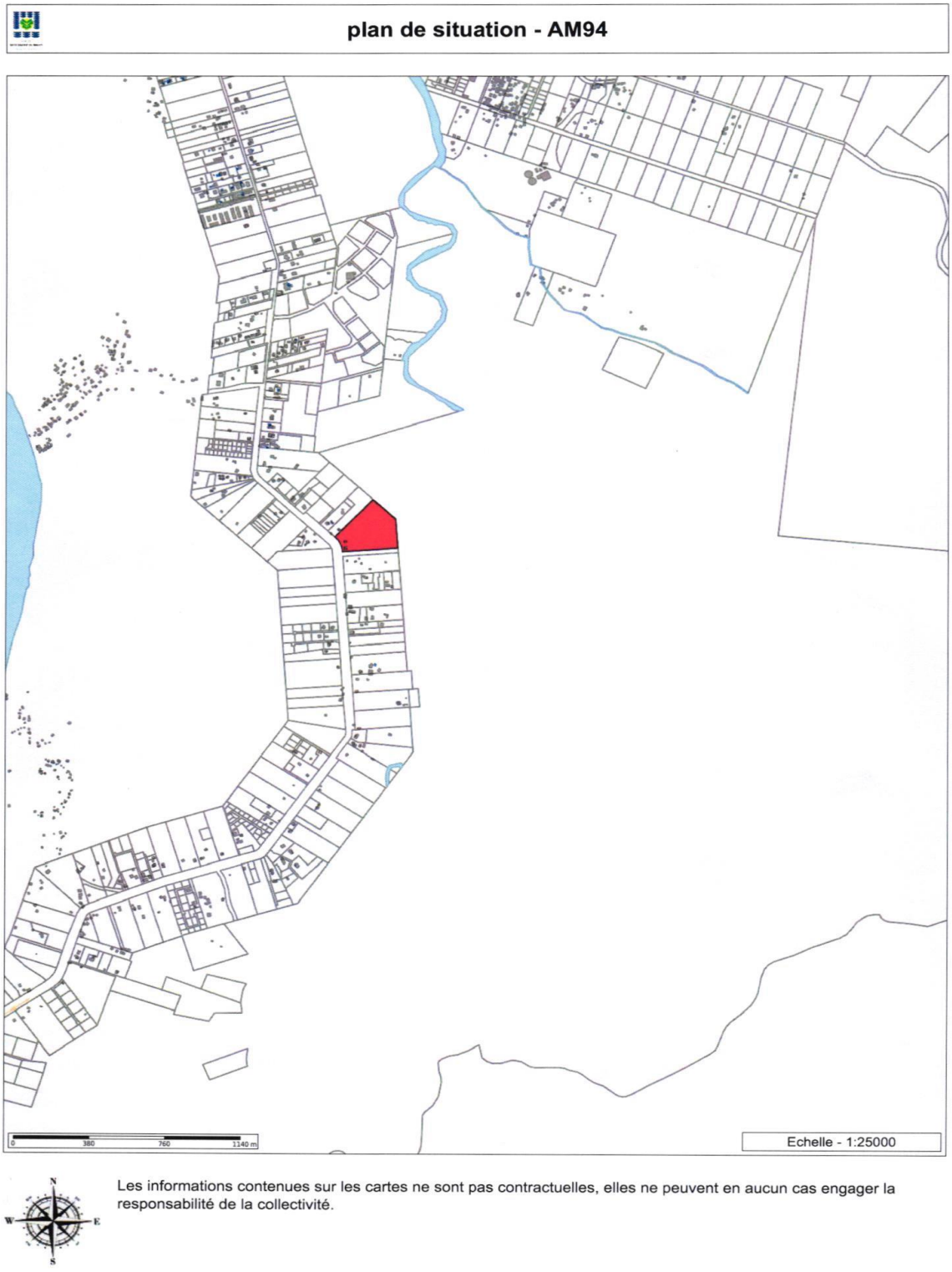

Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

4) Montant des travaux de construction

Le montant global de l'opération est estimé à 4,5 M€, réparti en trois (03) phases.

Les dépenses de la phase 1 comprennent l'aménagement de l'accès, du parking, les terrassements et la plateforme du site, ainsi que la mise en place d'une clôture périphérique.

Cette première phase de réalisation concerne les travaux de terrassement, Voiries et Réseaux, y compris la phase préparation, s'élèvent à la somme globale de **DEUX MILLIONS DEUX CENT QUARANTE CINQ MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT TREIZE euros et QUATRE VINGT DIX centimes (2.245.293,90 €).**

1) Terrassements et Voiries		
1.1) Phase de préparation	:	126.238,50 euros
1.2) Terrassements	:	684.682,00 euros
1.3) Voirie	:	898.996,90 euros
2) Assainissement Eau Potable et Eaux Usées		
2.1) Eaux Pluviales	:	112.299,00 euros
3) Réseaux souples		
3.1) Adduction en eau potable	:	70.917,00 euros
3.2) Basse tension + CFO + IRVE	:	67.042,50 euros
3.3) Eclairage public	:	249.975,00 euros
3.4) Télécommunication	:	35.143,00 euros

Le projet global porte sur l'aménagement d'une parcelle en vue de la construction d'un cimetière comprenant :

- Des espaces pour les tombes et les caveaux,
- Un ossuaire, destiné à recevoir les restes mortels, aussi bien à la levée des corps en terrain commun à l'issue du délai de rotation que lors de la reprise de toutes concessions (article L.2223-4 et R.2223-6 du CGCT),
- Des concessions particulières,
- Un colombarium,
- Des espaces cinéraires,
- Des jardins d'urnes
- Divers aménagements afin de permettre aux familles et proches de se recueillir, etc…
- Des plantations,
- Une voirie d'accès et des voies de dessertes,
- Une loge pour un gardien.

5) Durée du chantier de construction

La durée totale du chantier de voirie est estimée à 52 mois (études et travaux compris).